

1 Identification de la substance

1.1 Identificateurs de produit

Nom commercial	EF LAVANDE BIO
Code article	[MP10005]
Type de produit	Eau Florale
Nom botanique	<i>Lavandula Angustifolia</i>
Nom INCI	LAVANDULA ANGUSTIFOLIA WATER
Qualité	Biologique
Partie de la plante	Sommités fleuries
Informations	-
N° CAS TSCA	-
N° CAS EINECS	90063-37-9
N° EINECS	289-995-2

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange, et utilisations déconseillées

Substance parfumante et/ou aromatisante

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	Laboratoire ALTHO
Adresse	Lieu-dit En Capin - 32120 MONFORT
Téléphone	+33(0)5 62 05 54 35
Adresse e-mail	contact@laboratoirealtho.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence

ORFILA : +33(0).145.425.959.

2 Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Cette substance n'est pas classée comme dangereuse selon la réglementation CLP en vigueur. Néanmoins, une FDS de ce produit est fournie à la demande.

Danger pour les yeux	Aucun
Danger pour la peau	Aucun
Danger en cas d'ingestion	Aucun
Danger en cas d'inhalation	Aucun
Danger en atelier / en usine	Aucun
Danger pour l'environnement	Aucun

2.2 Autres dangers

2.2.1 Pictogrammes de danger

Aucun

2.2.2 Mentions de danger

Aucune

2.2.3 Conseils de prudence

Aucun

2.2.4 Composants CMR n'entraînant pas de classification

Composé	N°CAS	N° EINECS	Teneur
Aucun	-	-	-

2.2.5 Allergènes (Suivant la Directive Cosmétique 2003/15/CE)

Composé	N°CAS	N° EINECS	Teneur
COUMARIN	91-64-5	202-086-7	≤0,01%
GERANIOL	106-24-1	203-377-1	≤0,03%
LIMONENE D	5989-27-5	227-813-5	≤0,03%
LINALOOL	78-70-6	201-134-4	≤1,08%

3 Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Hydrolat pur et naturel, produit agro-alimentaire issu de l'agriculture Biologique (certifié FR-BIO-01)

3.2 Mélanges

Principaux constituants : Eau, Huile Essentielle.

3.3 Informations complémentaires

Aucune

4 Premiers Secours

4.1 Description des premiers secours

Inhalation	Non dangereux
Contact avec la peau	Non irritant. Laver avec de l'eau et du savon
Contact avec les yeux	Non dangereux
Ingestion	Non nocive aux concentrations normales d'utilisation

En général, en cas de doute ou si les symptômes persistent, demander conseil à un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas de données. Pour plus de détails se reporter à la rubrique 11.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas de données supplémentaires.

5 Mesure de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Non concerné

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non concerné

5.3 Conseils aux pompiers

Non concerné

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédure d'urgence

Eloigner toute source potentielle d'inflammation. Aérer les locaux. Ne pas fumer.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Canaliser le déversement afin d'éviter l'écoulement dans les égouts, les cours d'eau et les eaux sous-terraines, et ainsi éviter tout impact sur l'environnement.

Se débarrasser des matériaux inertes imprégnés selon les règles en vigueur.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les gros débordements doivent être nettoyés à l'aide de matières absorbantes inertes qui seront ensuite balayées et détruites selon la réglementation en vigueur.

Dégraissage par produits sodiques (utilisation d'un détergent biologique et conforme à la législation en vigueur concernant le nettoyage des surfaces en contact avec les dérivés alimentaires)

7 Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

7.1.1 Précautions individuelles

Attention au risque de glissades.

7.1.2 Incompatibilités

Entreposer à température ambiante (< 35°C), à l'abri de la lumière et de l'air. Tenir à l'écart des contaminants (pesticides, allergènes, OGM, solvants, eau, métaux pro-oxydants, peroxydes...).

7.1.3 Environnement

Éviter le rejet dans l'environnement, travailler en zone de rétention.

7.1.4 Mesures d'hygiène

Interdiction de boire, manger ou fumer dans les zones de stockage ou de travail.

Se laver les mains, et toute autre zone exposée, avant et après manipulation du produit.

Enlever les vêtements et équipements de protection utilisés pouvant contaminer les salles de repas, repos ou toilettes.

7.2 Stockage dans des conditions de sécurité en tenant compte de toutes incompatibilités

Conserver le produit dans son conteneur d'origine si possible. Le récipient doit être hermétiquement clos, sec, éventuellement sous azote afin d'éviter l'oxydation.

En cas d'utilisation d'un conteneur de substitution, vérifier sa compatibilité (matériau et fermeture).




Entreposer à température ambiante (< 35°C), à l'abri de la lumière et de l'air. Éviter les variations importantes de température. Tenir à l'écart des contaminants (pesticides, allergènes, OGM, solvants, eau, métaux pro-oxydants, peroxydes...). Éviter les vides de remplissage importants.

7.3 Utilisations finales particulières

Se conformer à la réglementation et à la fiche technique du produit. Pas de recommandations particulières. Appliquer les règles de manipulation ci-dessus.

8 Contrôles de l'exposition / protection individuelle

8.1.1 Mesures de protection individuelle

Protection des yeux et du visage		Porter des lunettes de protection pour éviter les projections dans les yeux.
Protection des mains		Utiliser des gants de protection, imperméables afin d'éviter la contamination manuportée du produit. Le choix des gants doit tenir compte des autres composés chimiques manipulés, et des autres risques : anti-coupure, anti-chaueur...
Protection corporelle		Porter des vêtements de travail afin d'éviter la contamination de la matière avec les vêtements personnels. Les vêtements de travail portés par le personnel doivent être nettoyés régulièrement.
Protection des voies respiratoires		Ne pas respirer abondamment de vapeurs chaudes
Mesures générales		A proximité des containers d'huile ouverts : ne pas fumer, manipuler des produits volatils ou inflammables. Ne pas manger ou boire sur le lieu de travail, se laver les mains.

8.1.2 Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Remplir les engagements au titre de la législation locale relative à la protection de l'environnement

9 Propriétés physiques et chimiques

Paramètre	Valeur
Texture	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Caractéristique, rappelant celle de la plante
pH à 20°C	3,3 à 5,0
Point de fusion	N.D.
Point d'ébullition	N.D.
Point éclair	>175°C
Point de fumée	N.D.
Inflammabilité	N.D.
Température d'auto-inflammabilité	N.D.
Dangers d'explosion	Le produit n'est pas explosif
Propriétés comburantes	N.D.
Pression de vapeur à 25°C	N.D.
Densité relative à 20°C	1,0
Solubilité dans l'eau	Soluble
Solubilité dans l'alcool	N.D.
Viscosité	N.D.
Indice de réfraction à 20°C	1,330 – 1,335
Pouvoir rotatoire à 20°C	N.D.
Teneur en HE	N.D.
Principaux constituants de l'Huile Essentielle	LINALYL ACETATE LINALOL
Principaux constituants de la présente substance	EAU HUILE ESSENTIELLE

10 Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Ce produit est stable aux chocs, aux vibrations et à la pression dans des conditions normales d'utilisations. Éviter le contact prolongé à l'air, la lumière, la chaleur.

10.2 Stabilité chimique

Produit sujet aux pollutions microbiologiques.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune selon nos connaissances dans les conditions normales d'utilisations.

10.4 Conditions à éviter

Éviter une montée en température supérieure à 150°C.
Ne pas exposer les récipients fermés au soleil.

10.5 Matières incompatibles

Sans objet

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition en utilisation conforme.

11 Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Produit non toxique à usage industriel et cosmétique.

Directives et recommandation de l'IFRA sur l'utilisation de substances et produits comme matière première pour la parfumerie : Non réglementé.

11.1.1 Toxicité aigüe

Aucun effet ou danger connu

11.1.2 Phototoxicité

Aucun effet ou danger connu

11.1.3 Corrosion cutanée / irritation cutanée

Aucun effet ou danger connu

11.1.4 Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucun effet ou danger connu

11.1.5 Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucun effet ou danger connu

11.1.6 Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucun effet ou danger connu

11.1.7 Cancérogénicité

Aucun effet ou danger connu

11.1.8 Toxicité pour la reproduction

Aucun effet ou danger connu

11.1.9 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Aucun effet ou danger connu

11.1.10 Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Aucun effet ou danger connu

11.1.11 Danger par aspiration

Aucun effet ou danger connu

11.2 Informations sur les voies d'exposition probables

Aucune donnée spécifique

11.3 Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Aucune donnée spécifique

11.4 Effets différés et immédiats, et effets chroniques de courte et de longue durée

Aucune donnée spécifique

11.5 Effets interactifs

Aucune donnée spécifique

11.6 Informations sur les composants

CMR* : Aucun

11.7 Autres informations

Aucune

11.8 Remarques importantes

Aucune

12 Informations écologiques

12.1 Toxicité

12.1.1 Danger pour le milieu aquatique

Bien que naturelle, cette substance peut s'avérer polluante en cas de déversement dans les égouts ou dans toute voie d'eau. Peut entraîner des effets néfastes pour les milieux aquatiques.

12.1.2 Toxicité aquatique aiguë

N.D.

12.1.3 Toxicité aquatique chronique

N.D.

12.2 Persistance et dégradabilité

Faible persistance. Produit totalement biodégradable, mais éviter l'apport massif en station d'épuration. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égouts/eaux superficielles/eaux souterraines.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucun

12.4 Mobilité dans le sol

Faible

12.5 Résultat des évaluations PBT et vPvB

Jusqu'à ce jour, et d'après nos connaissances, aucune évaluation n'a été effectuée sur le produit.

12.6 Autres effets néfastes

Néant

13 Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes d'élimination des déchets

Produit recyclable – Ne pas rejeter pur dans le milieu naturel et dans l'eau – Se conformer aux règlements et arrêtés préfectoraux en vigueur.

Selon les directives 75/442/CE, l'élimination des déchets se fera par incinération ou dans une décharge autorisée dans des conditions contrôlées et agréées.

13.2 Informations complémentaires

13.2.1 Emballages réutilisables souillés

Ne pas réutiliser les emballages vides.

13.2.2 Emballages souillés non réutilisables

A considérer comme déchets industriels banals. Prise en charge par une société spécialisée d'enlèvement des déchets.

14 Informations relatives au transport

14.1 Transporteur

Transporter dans une citerne alimentaire.

Produit non réglementé.

14.2 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

14.2.1 Précautions individuelles

Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

14.2.2 Mesures d'urgence en cas d'accident

Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

14.2.3 En cas de fuite et/ou d'épandage

Nettoyer les fuites ou pertes, même mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.3 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention de Marpol 73/78 et au recueil IBC

N.C.

14.4 Informations complémentaires

Code tarif douanier : 33 01 90 90 00

Remarque : Les prescriptions réglementaires reprises ci-dessus, sont celles en vigueur le jour de l'actualisation de la fiche. Mais compte tenu d'une évolution toujours possible des réglementations

régissant le transport des matières dangereuses et dans le cas où la FDS en votre possession daterait de plus de 12 mois, il est conseillé de s'assurer de leur validité auprès de votre conseiller à la sécurité.

15 Informations réglementaires

15.1 Règlements / législations particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Produit non classé comme dangereux suivant le règlement CLP CE n°1272/2008.

Produit non classé comme dangereux suivant les Directives 67/548EEC et 1999/45/CE.

15.2 Evaluation de la sécurité chimique

Jusqu'à ce jour, et d'après nos connaissances, aucune évaluation n'a été effectuée sur le produit.

16 Autres informations

16.1 Significations des abréviations et des acronymes

ADR/RID : Agreement on Dangerous Goods by Road / Regulations concerning the Intl Transport of Dangerous Goods by Rail

ATEX : ATmosphères Explosibles

CLP : Classification Labelling Packaging

CMR : Cancérigène, Mutagène, toxique pour la Reproduction

DNEL : Derived No Effect Level

DSD : Directive relative aux Substances Dangereuses

IATA-DGR : International Air Transport Association - Dangerous Goods Regulations

ICCT : Ilo Chemical Control Toolkit

ICAO-TI : International Civil Aviation Organization - Technical Instructions

IFRA : International Fragrance Association

IMDG : International Maritime Dangerous Goods

INRS : Institut National de Recherche et de Sécurité

IOFI : International Organization of the Flavor Industry

GC : Gas Chromatography

PBT : Persistent Bioaccumulating Toxicants

PNEC : Predicted No Effect Concentration

RIFM : Research Institute for Fragrance Materials

STOT : Specific Target Organ Toxicity

vPvB : Very Persistent and Very Bioaccumulative substance

WGK : Wassergefährdungsklasse (Water Hazard Class under German Federal Water Management Act)"

N.A. : Non Applicable

N.D. : Non Disponible

N.C. : Non Concerné

16.2 Références bibliographiques

Cette Fiche de Données Sécurité a été réalisée par le service réglementaire de la société en conformité avec :

- Les Règlements (CE) n° 453/2010 du 20 Mai 2010 et n° 1272/2008 du 16 Décembre 2008 modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006
- Le IFRA*/IOFI* Labelling Manual du 23 Septembre 2010
- Les Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE
- Le Guidance on the compilation of Safety Data Sheets (ECHA - Draft October 2010)

16.3 Méthodes utilisées pour l'évaluation des données

Classification établie selon le IFRA*/IOFI* Labelling Manual en vigueur et la somme des composants classés selon le Règlement (CE) n° 1272/2008.

16.4 Liste des phrases de risques, des phrases de sécurité, des classes et catégories de danger, des mentions de danger et des conseils de prudence importants

Aucun

16.5 Conseils relatifs à toute formation appropriée

Lire la fiche de données de sécurité avant d'utiliser le produit.

Cette FDS complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi.

L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux. Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.